tiraient d'Arménie et qu'ils employaient dans leurs peintures les plus délicates et les plus fleuries (*floridi*), suivant l'expression de Pline.

ARMENTAIRE adj. (ar-man-tè-re — du lat. *armentarius;* formé de *armentum*, troupeau). Qui a rapport aux troupeaux de gros bétail.

— s. f. pl. Hist. nat. Famille de mouches qui s'attaquent de préférence aux grands quadrupèdes.

ARMENTEUX, EUSE adj. (ar-man-teu, eu-ze — du lat. *armentum*, troupeau). Qui possède, qui renferme de nombreux troupeaux de gros bétail : *Contrée* ARMENTEUSE. Peu usité.

ARMENTIÈRES, ch.-lieu de cant. (Nord); arrond. de Lille, sur la Lys ; hospice d'aliénés ; linge, toiles, dentelles, sucre indigène, distilleries; pop. aggl. 8,290 hab. ; — pop. tot. 11,901 hab. La situation de cette ville, entre la France et la Belgique, l'a exposée pendant plusieurs siècles à toutes les calamités de la guerre : elle fut prise et incendiée par les Anglais en 1339 ; pillée par les Français en 1382, détruite par les calvinistes en 1566, occupée par les maréchaux de Gassion et de Rantzau en 1645, par l'archiduc Léopold en 1647, par les Français en 1667, et demeura à ces derniers par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, en 1668. Lorsque Léopold, gouverneur des Pays-Bas, l'occupa en 1647, les Flamands firent ce calembour : « Les Français n'ont plus d'arme entière. »

ARMER v. a. ou tr. (ar-mé — du lat. *armare;* formé de *arma*, armes). Pourvoir, fournir d'armes : ARMER *des soldats.* ARMER *un régiment, une compagnie. Il y a dans cet arsenal de quoi* ARMER *cinquante mille hommes.* (Acad.) ARMER *la multitude, ce ne sera jamais constituer une armée.* (E. de Gir.) ‖ Mettre sur pied, réunir un corps d'armée : *Cet Etat peut* ARMER *cent mille hommes. Le Sénat aima mieux* ARMER *huit mille hommes que de racheter huit mille Romains.* (Boss.)

— Absol. Faire des préparatifs de guerre : *Toutes les puissances de l'Europe* ARMENT. (Acad.) *Les esclaves* ARMÈRENT *encore une fois dans la Sicile.* (Boss.)

. . . . Si vous étiez crue,
L'Egypte pour Pompée *armerait* à sa vue.
CORNEILLE.

— Revêtir quelqu'un de ses armes :

. . . . Tous deux, nous t'*armerons;*
Nous te voulons tous deux chausser tes éperons.
C. DELAVIGNE.

Ce jour, sa jeune épouse, en accusant le ciel,
En détestant la Ligue et ce combat mortel,
Arma son tendre amant, et, d'une main tremblante,
Attacha lentement sa cuirasse pesante.
VOLTAIRE.

‖ Couvrir d'une pièce d'armure, en parlant d'une partie du corps : *Il n'a pas besoin d'*ARMER *cette tête qu'il expose à tant de périls, Dieu lui est une armure plus assurée.* (Boss.) ‖ Munir d'une arme et plus particulièrement d'une arme offensive, en parlant du bras ou de la main : ARMER *ses bras de l'épée et du bouclier.* ARMEZ *vos mains du glaive vengeur.* Cette acception est poétique. ‖ Se dit de la chose même qui sert d'arme : *L'homme ne craindra plus l'aspect de l'homme, le fer homicide n'*ARMERA *plus sa main.* (Buff.)

— Par anal. Garnir d'armes, de tout ce qui peut servir d'armes; mettre en état de défense : ARMER *une place, une citadelle.* ARMER *des remparts, des bastions.* ARMER *des tours, des parapets.* ‖ Garnir de pièces destinées à blesser ou à tuer : ARMER *une massue de pointes de fer. Les anciens* ARMAIENT *de faux acérées des chars qu'on lançait dans la mêlée.* ‖ Munir d'un objet destiné à rendre plus solide, à protéger : ARMER *un manche d'outil d'une virole de cuivre.* ARMER *une canne d'un bout de fer.* ARMER *une poutre d'un cercle de fer.* ‖ Munir, en parlant d'une partie du corps : ARMER *sa main d'un parapluie.* ARMER *son nez d'une paire de lunettes.*

Ma sœur du fil fatal *eût armé* votre main.
RACINE.

— Exciter, décider à la guerre ou au combat : *Les disputes de religion* ONT *souvent* ARMÉ *des peuples les uns contre les autres.* (Lav.) *La minorité de nos rois* AVAIT ARMÉ *jusqu'ici contre nous les nations jalouses de notre gloire.* (Mass.) *Le cardinal de Retz se vante d'*AVOIR *seul* ARMÉ *tout Paris dans cette journée.* (Volt.)

Je pourrais contre Achille *armer* Agamemnon.
RACINE.

Ma mère en sa faveur *arma* la Grèce entière.
RACINE.

Il saura par quels soins, tandis qu'à force ouverte
L'Europe conjurée *armait* pour notre perte
Mille peuples fougueux... J.-B. ROUSSEAU.

— Fig. Fortifier, prémunir : *La philosophie nous* ARME *contre la pauvreté.* (La Bruy.) *Je fais son bien dans l'avenir, en l'*ARMANT *contre les maux qu'il doit supporter.* (J.-J. Rouss.) *On peut* ARMER *les grandes passions contre elles-mêmes.* (J.-J. Rouss.)

Il faut d'un noble orgueil *armer* votre courage.
RACINE.

J'*arme* contre mes sens une froide raison.
C. DELAVIGNE.

‖ Fournir des moyens d'action que l'on considère métaphoriquement comme des armes :

L'ardeur de se montrer et non pas de médire
Arma la vérité du vers de la satire. BOILEAU.

‖ Soulever, envenimer, irriter, mettre en opposition : *Ses vices* ONT ARMÉ *tous les honnêtes gens contre lui.* (Acad.) *C'est l'amour de la propriété qui* ARME *le voleur contre le droit de la propriété.* (J. Simon.)

Et qu'ont donc fait mes vers de si pernicieux
Pour *armer* contre moi tant d'auteurs furieux?
BOILEAU.

— La Fontaine a employé pittoresquement ce mot dans le sens d'Orner, de munir de tout ce qui est nécessaire pour le combat amoureux :

Elle était fille à bien *armer* un lit.

— *Armer quelqu'un de toutes pièces, l'armer de pied en cap,* Le munir, le couvrir d'armes de toute espèce. ‖ Fig. : *Voilà des objets de toilette pour* ARMER *un million de belles* DE TOUTES PIÈCES. (La Font.)

— *Armer un fusil, une carabine, un pistolet,* Bander, tendre le ressort qui met le chien en état de s'abattre et faire partir le coup : *Fort alarmé de ce manége, j'*ARMAI *silencieusement ma* CARABINE. (E. Sue.)

Il *arma* son *fusil* pour un double trépas.
LAMARTINE.

‖ On dit, dans le même sens, *Armer le chien, la batterie d'un fusil, d'une carabine, d'un pistolet.* ‖ *Armer un canon,* Y mettre le boulet. ‖ *Armer ses ongles, ses griffes,* Les aiguiser. Se dit en parlant de certains animaux : *Un lion qui* ARME SES ONGLES. *Le chat* ARME *fréquemment* SES GRIFFES.

— Mar. *Armer un vaisseau,* En faire l'armement, l'équiper, le munir de tout ce qu'il faut pour prendre la mer : *Il* ARMA UN CORSAIRE *contre les Anglais.* (Mignet.) ‖ *Armer une embarcation,* Y faire descendre les hommes qui doivent la monter. ‖ *Armer les avirons,* Les établir, les fixer sur le bord de l'embarcation, à la place qu'ils occupent lorsqu'on les manœuvre. ‖ *Armer en guerre, en course,* Equiper des vaisseaux pour combattre, c'est-à-dire, outre les vivres, les pourvoir de soldats, d'artillerie, d'armes, etc. ‖ *Armer en marchandises,* Charger un ou plusieurs vaisseaux d'objets propres à la vente, et leur donner seulement assez d'hommes d'équipage pour naviguer et de canons pour défendre la cargaison. ‖ *Armer en flûte,* Décharger un navire de guerre de son artillerie pour le faire servir au transport des troupes ou des munitions.

— Manég. *Cheval qui arme ses lèvres,* Cheval qui couvre les barres avec ses lèvres, ce qui rend l'appui du mors trop ferme. ‖ Absol. *Armer,* en parlant du cheval, Se défendre contre l'effet du mors, soit en tendant l'encolure et portant le nez au vent, soit en l'abaissant pour s'encapuchonner.

— Fauconn. *Armer l'oiseau,* Lui attacher des sonnettes aux pieds. ‖ *Armer les cures de l'oiseau,* Mêler un peu de chair aux remèdes qu'on lui donne, pour l'engager à les prendre.

— Blas. *Armer un écusson,* En figurer les armes.

— Hist. *Armer chevalier,* Recevoir, avec les cérémonies d'usage, dans l'ordre de la chevalerie : *Don Quichotte* ARMA CHEVALIER *son écuyer Sancho Pança.*

— Mus. *Armer la clef,* Mettre à la clef les dièses et les bémols nécessaires pour indiquer le ton.

— Phys. *Armer l'aimant,* L'entourer d'une plaque de fer doux, afin d'en conserver ou d'en augmenter la puissance.

— Techn. Dans les forges, Acérer, garnir d'acier. ‖ *Armer un fourneau de mine,* En couvrir le coffre avec de gros madriers, quand on l'a chargé de poudre.

— Hortic. *Armer un arbre,* Entourer la tige d'épines, ou d'un appareil en bois ou en fer, pour le préserver des chocs et de toute espèce d'atteintes.

S'armer, v. pr. Se munir d'armes ou de tout objet pouvant en tenir lieu : S'ARMER *d'un sabre, d'une épée.* S'ARMER *d'un fusil, d'un pistolet.* S'ARMER *d'une faux, d'une fourche, d'un bâton. Ils* S'ARMÈRENT *de pierres, de cailloux.*

Arme-toi de fer et de flamme. L. RACINE.

Chacun *s'arme* au hasard du livre qu'il rencontre.
BOILEAU.

De sa chaîne elle *s'est armée*
Pour en frapper ses oppresseurs.
C. DELAVIGNE.

— Prendre les armes pour entrer en campagne, pour faire la guerre : *Tout le pays* S'ARMA *pour se défendre.* (Vaugel.) *Les rois* S'ARMERONT *contre lui.* (Pasc.) *Toutes les familles* S'ARMERAIENT *les unes contre les autres.* (Fén.) *C'est la destinée de la maison de Charlemagne, que les enfants* S'ARMENT *contre leurs pères.* (Volt.)

Voilà donc quels vengeurs *s'arment* pour ta querelle !
RACINE.

Arme-toi, Dieu t'appelle à sauver la patrie !
C. DELAVIGNE.

De ta gloire animé, lui seul, de tant de rois,
S'arme pour ta querelle et combat pour tes droits.
RACINE.

— *S'armer jusqu'aux dents,* ou *de pied en cap, s'armer de toutes pièces,* Se munir d'armes de toute espèce.

— Par ext. Prendre parti : *Tous ceux qui étaient jaloux de ses succès* S'ARMÈRENT *contre lui. Ils* SE SONT *tous* ARMÉS *contre ma comédie avec une fureur épouvantable.* (Volt.) *Pour un intérêt que l'usurpation se concilie, dix* S'ARMENT *contre elle.* (B. Const.)

En vain votre douleur *s'arme* contre ma gloire :
Jamais on ne m'a vu dérober la victoire.
RACINE.

Je sais que descendu de ce sang malheureux,
Une éternelle haine a dû *m'armer* contre eux.
RACINE.

— Particulièrem. Tirer avantage :

Comblé de tant d'honneurs, ce perfide que j'aime,
De mes propres bienfaits *s'arme* contre moi-même.
CRÉBILLON.

— Par anal. Se précautionner contre ce qui peut incommoder ou nuire, se munir de ce qui peut être utile : S'ARMER *contre le froid, contre la pluie.* S'ARMER *d'un manteau, d'un parapluie.* S'ARMER *d'un flambeau.*

J'ai pris soin de *m'armer* contre tous les poisons.
RACINE.

— Se parer dans quelque intention de plaire, de faire des conquêtes : S'ARMER *de ses plus beaux atours. La marquise, qui tenait à paraître jeune et belle,* S'ARMA *d'une toilette comme savent en faire ces sortes de femmes.* (Balz.) ‖ Composer son extérieur dans le même but : S'ARMER *de tous ses avantages.* S'ARMER *de regards assassins.* S'ARMER *d'un charmant sourire.*

— Poétiq. En parlant de la Divinité, du ciel, etc. : *L'Eternel* S'ARMA *de la foudre vengeresse. Le ciel* S'ARMA *de feux et d'éclairs qui semblaient tomber sur la terre.* (Fén.)

Le Seigneur a daigné parler;
Mais ce qu'à son prophète il vient de révéler,
Qui pourra nous le faire entendre?
S'arme-t-il pour nous défendre,
S'arme-t-il pour nous accabler? RACINE.

— Fig. Se fortifier, se prémunir : S'ARMER *de courage.* S'ARMER *de patience, de résignation.* S'ARMER *de philosophie.* S'ARMER *contre l'adversité, contre les coups du sort. Le peuple* S'ÉTAIT ARMÉ *de résolution. Outré des propos sans mesure que je tenais sur lui, il* S'ARMA *de toile cirée et de silence pour les laisser glisser.* (St-Sim.) ARME-TOI *de courage contre toi-même.* (Fén.) *Faites comme moi,* ARMEZ-VOUS *de constance.* (J.-J. Rouss.) *Les femmes ne sont jamais plus fortes que quand elles* S'ARMENT *de leur faiblesse.* (Mme Du Deff.) *Il faut vous* ARMER *d'une résolution sans lassitude.* (Cormen.) *Il* S'ARME *de tous les souvenirs d'enfance, de toutes les traditions héréditaires, du besoin de croire et d'espérer.* (Ste-Beuve.)

Armez-vous de vertu, vous en avez besoin.
ROTROU.

Armez-vous de constance, et montrez-vous ma sœur.
CORNEILLE.

Il *s'arme*, en ce besoin, de générosité.
CORNEILLE.

Armez-vous d'un courage et d'une foi nouvelle.
RACINE.

Ne crains rien ; *arme-toi* de résolution.
REGNARD.

Armons-nous de courage, et nous ferons trembler
Ceux dont les lâchetés pensent nous accabler.
CORNEILLE.

Il aiguisait son bec, battait l'air de ses flancs,
Et, s'exerçant contre les vents,
S'armait d'une jalouse rage. LA FONTAINE.

— Relig. *S'armer du signe de la croix,* Se prémunir, par un signe de croix, contre les attaques du démon ou de la chair. ‖ On dit, dans un sens analogue, *S'armer de la prière.*

— Manég. *S'armer contre le mors,* Se dit d'un cheval qui place sa langue de manière à empêcher l'effet du mors. ‖ *S'armer contre son cavalier,* Ne pas obéir à la main, résister aux aides et aux châtiments.

— **Antonyme.** Désarmer.

ARMERET s. m. (ar-me-rè — rad. *armer*). Syn. de *armet.*

ARMÉRIACÉ, ÉE adj. (ar-mé-ri-a-sé — rad. *armérie*). Bot. Qui ressemble à l'armérie.

— s. f. pl. Famille de plantes ayant pour type le genre armérie. Syn. de *plumbaginées.*

ARMÉRIE s. f. (ar-mé-rî — du celt. *al mor*, au bord de la mer ; allusion à la prédilection de l'une des espèces pour les plages maritimes). Bot. Genre de plantes de la famille des plumbaginées : *L'*ARMÉRIE *est très-employée pour former des bordures dans les jardins, où on la connaît sous le nom de* gazon d'Olympe. (Focillon.)

— **Encycl.** Le genre *armérie* se distingue par les caractères suivants : feuilles radicales gazonnantes ; fleurs pédicellées, réunies en capitules enveloppés à leur base de folioles scarieuses, imbriquées, dont les extérieures sont renversées sur le pédoncule ; calice infundibuliforme, plissé à cinq dents, à limbe membraneux ; corolle à cinq pétales onguiculés, un peu soudés entre eux inférieurement ; cinq étamines opposées aux pétales et insérées à leur base ; cinq styles distincts ; fruit capsulaire, indéhiscent, monosperme.

Les principales espèces sont l'*armérie commune*, et l'*armérie plantain.* — L'*armérie commune*, décrite aussi sous le nom de *statice armérie*, et vulgairement connue sous celui de *gazon d'Olympe*, est une herbe vivace à feuilles nombreuses, étroites, linéaires, uninervées, rapprochées en un gazon compacte ; à pédoncules floraux de un à trois décimètres, dressés, cylindriques ; à fleurs rouges, roses ou blanches, en capitules hémisphériques. Elle fleurit de mai à juillet et croît spontanément dans les terrains sablonneux ; on la cultive en bordures dans la plupart de nos parterres. — L'*armérie plantain*, décrite aussi sous le nom de *statice à feuilles de plantain*, a les feuilles allongées, pointues, glabres, membraneuses sur les bords et recourbées, les pédoncules floraux roides, glabres, longs de deux à huit décimètres, les fleurs d'un rose clair, en capitules globuleux et denses. On la trouve dans les lieux sablonneux, les alluvions, etc.

ARMERIE s. f. (ar-me-rî — rad. *armer*). Au moyen âge, Salle, galerie où les seigneurs châtelains renfermaient leurs armes.

ARMET s. m. (ar-mè — rad. *arme*). Armur. Casque de cavalerie, usité depuis la seconde moitié du XVe siècle jusqu'au commencement du XVIIe : *Un Guesclin, un Clisson, un Foix, un Boucicaut, qui tous ont porté l'*ARMET *et endossé la cuirasse.* (La Bruy.)

Je vis de votre *armet* la visière baissée.
MAIRET.

— S'est dit par ext. pour La tête, le cerveau :

Quand l'humeur ou le vin leur barbouille l'*armet*,
L'une se plaint des reins et l'autre d'un cautère.
RÉGNIER.

— Mar. Ensemble des ancres et des amarres d'un bâtiment sur rade. On dit d'un bâtiment qu'il est bien sur son *armet*, lorsqu'il présente le bout au vent et qu'il ne fatigue pas.

— **Homonymes.** Armais, armait, armaient (du verbe *armer*).

— **Encycl.** L'*armet* est le casque le plus parfait de l'ancienne panoplie, la coiffure qui semble remplir le mieux toutes les conditions de l'équipement militaire qui a précédé celui de nos jours. Il fut imaginé vers 1460. A partir de cette époque, il varia beaucoup, quant à ses dispositions de détail, mais il présenta toujours les parties suivantes : le *timbre* ou *tymbon*, le *mézail*, la *bavière* et le *gorgerin* (V. ces mots). L'*armet* est le casque de tous les hommes d'armes de la fin du XVe siècle et de tout le XVIe. A la même époque on imagina, pour les fantassins, un casque léger, appelé *petit armet*, qui ressemblait à un bonnet pointu et était muni de rebords, tantôt plats, tantôt abaissés.

ARMET DE MAMBRIN. V. MAMBRIN.

ARMFELDT (Charles-Gustave, baron D'), général suédois, né en 1666, mort en 1736. Il prit une part brillante aux exploits de Charles XII, combattit en Finlande contre les Russes, après le désastre de Pultawa, et fut un de ceux qui firent alors les plus généreux efforts pour réparer les malheurs de leur patrie. Dans la suite, il fit une expédition en Norvége, où une grande partie de son armée périt de froid et de faim.

ARMFELDT (Gustave-Maurice, comte D'), général suédois, arrière-petit-fils du précédent, né en 1757, mort en 1814. Ami et compagnon de Gustave III, il le servit avec dévouement, fut désigné par lui comme membre d'un conseil de régence pendant la minorité de Gustave IV. Mais le duc de Sudermanie, déjà investi de la tutelle du jeune prince par un testament antérieur, éloigna Armfeldt en le nommant ambassadeur à Naples, et le fit condamner en son absence sous la fausse accusation de trahison. Réintégré dans ses dignités par Gustave IV, il combattit en Poméranie contre les Français (1805), devint, comme Finlandais, sujet russe, lorsque la Finlande eut passé sous la domination russe, fut comblé de dignités par l'empereur Alexandre, qui le mit à la tête d'une diplomatie occulte destinée à seconder les projets de ce souverain contre la France, fit la campagne de 1812, et mourut président des affaires de Finlande.

ARMICLAUSA s. f. (ar-mi-klo-za — du lat. *arma*, armes, et *clausus*, part. pass. de *claudere*, fermer, recouvrir). Antiq. Genre de tunique assez courte, fendue par devant et par derrière à partir de la ceinture, et que les Romains portaient par-dessus la cuirasse.

ARMIDE s. f. (ar-mi-de — n. pr.). Nom donné, par antonomase, à une femme qui réunit l'art de séduire à la beauté et aux grâces : *C'est une* ARMIDE, *une véritable* ARMIDE.

Vole au grand jour, porte tes yeux avides
Dans ces jardins peuplés de nos *Armides.*
BERNARD.

ARMIDE, une des plus séduisantes héroïnes de la *Jérusalem délivrée.* Comme l'Alcine de l'Arioste, l'Armide du Tasse est un souvenir de la Circé d'Homère ; mais le poëte a su lui donner un caractère particulier qui en a fait une véritable création. Circé représente plutôt la débauche abrutissante, Alcine la volupté, Armide la coquetterie, mais la coquetterie unie aux charmes les plus irrésistibles. Sa beauté fascinatrice a séduit Renaud, qu'elle retient loin de l'armée des croisés, dans ses jardins fantastiques, où l'Achille chrétien oublie un moment sa gloire et ses hautes destinées.

Le sujet si poétique d'Armide a été mis plusieurs fois sur la scène lyrique. V. ci-après.

Une *Armide* est aujourd'hui une femme qui séduit, qui fascine par ses charmes enchanteurs :

« Je ne veux point vous faire meilleure que vous n'êtes ; l'impression que vous produisez, vous la sentez vous-même ; vous vous enivrez des parfums que l'on brûle à vos pieds. Vous êtes ange en beaucoup de choses ; mais vous

êtes femme en quelques-unes..... Vous étiez primitivement une Antigone dont on a voulu, à toute force, faire une *Armide.* On y a mal réussi : nul ne peut mentir à sa propre nature. »
BALLANCHE, *à madame Récamier.*

« Une nièce de curé ! excusez du peu ; c'est par là que monsieur débute ? Recevez mes compliments. Et, dites-moi, Roger, sans indiscrétion, peut-on savoir où vous en êtes avec votre *Armide* de sacristie ? »
J. SANDEAU.

— **Allus. littér. Jardins d'Armide,** Allusion aux jardins enchanteurs dans lesquels Armide retenait le beau Renaud loin de l'armée des croisés :

« Marion ne s'enivra pas longtemps à la coupe dorée de la jeunesse ; elle ne fit qu'un tour de valse dans le tourbillon des belles années. Elle transforma l'Opéra-Comique en *jardin d'Armide;* elle fut assiégée par tous les Renauds de la cour, de l'armée et de la ville ; mais elle eut des amants et point d'amour. »
ARSÈNE HOUSSAYE.

« N'est-ce pas un spectacle curieux et triste que ces deux amants (Voltaire et Mme du Châtelet), ne trouvant rien de plus beau que de se disputer sur des points de physique et de métaphysique, quand le ciel leur souriait et leur parlait d'amour par la voix des roses et des oiseaux, dans un château qui était presque un *jardin d'Armide?* Leur amour n'avait rien du charme pastoral : tendre çà et là, il était le plus souvent plein de bourrasques. » ARSÈNE HOUSSAYE.

« Nous ne faisions que de partir, et il faut l'avoir éprouvé pour savoir combien la nature a de charmes pendant vingt-quatre heures, quand on voyage avec sa maîtresse. A Nangis, nouvelle station. Cette allée solitaire de vieux arbres, qui circule autour de ses fossés, ferait envie aux *jardins d'Armide.* »
CH. NODIER.

« Ces idylles court-vêtues, qui ont scandalisé même la cour de Marly, chose incroyable ! cette suite infinie d'emblèmes, devises, armoiries empruntées à la Fable ; ces quatrains à double sens, gravés sur tous les hêtres de ces *jardins d'Armide;* ces déclarations au demi-jour, ces jets dont l'eau ambrée retombe, en chantant, dans la nacre aux perles brillantes... en un mot, le spectacle fou de cet *art d'aimer* tenait Louison émue, attentive et curieuse à ces vertiges de l'âme, de l'esprit et des sens. »
J. JANIN.

— **Allus. littér. Palais d'Armide,** allusion au palais enchanté dans lequel Armide retenait le brave Renaud :

« La solitude, pour les gens frivoles, est un vaste désert ; pour l'homme de génie, c'est le *palais enchanté d'Armide.* »
Curiosités de la littérature.

« Puissiez-vous jouir sans discontinuation d'une santé ferme et vigoureuse ; puissiez-vous, plus philosophe que vous n'êtes, préférer la solitude de Charlottenbourg aux charmes du *palais d'Armide* que vous habitez ; puissiez-vous être le plus heureux des mortels, comme vous en êtes le plus aimable ! Ce sont les souhaits que vous fait un ancien ami du fond de son cœur ! » FRÉDÉRIC II *à Voltaire.*

« Le moment où l'on perd les illusions, les passions de la jeunesse, laisse souvent des regrets ; mais quelquefois on hait le prestige qui nous a trompé. C'est *Armide* qui brûle et détruit le *palais* où elle fut enchantée. »
CHAMFORT.

« Ce qu'on appelle les *mascarades du palais Cardinal*, cette résurrection des temps passés, ces modes d'autrefois, remises en lumière, ces Valois et ces Carlovingiens un instant ressuscités... tout ce que peut faire le jeune roi, maître de sa personne et de son royaume, c'est de lutter avec ces magnificences au milieu de ce *palais d'Armide*, où règnent en souveraines les beautés de la cour. » J. JANIN.

« L'Eglise a compris que le poëme de *Jocelyn* était au moins aussi dangereux par ses qualités que par ses défauts ; que ce mélange du sacré et du profane était un péril de plus ; que la croix de Jésus-Christ, plantée sur cette espèce de *palais d'Armide*, empêcherait les meilleurs esprits de se tenir en garde contre ses dangereux enchantements. »
A. NETTEMENT.

— **Allus. littér. Enchantements d'Armide,** allusion aux moyens magiques mis en usage par Armide pour fixer Renaud auprès d'elle :

« La plus terrible des passions conduit ses pas dans une route en apparence semée de fleurs ; par un pouvoir fantastique, elle lui fait voir, au bout de cette fatale carrière, les portes du temple du bonheur ouvertes pour le recevoir ; elle lui montre sa place marquée à côté de l'objet de sa passion funeste ; *c'est Armide qui conduit Renaud dans une île enchantée*, qui le retient éloigné de ses guerriers, de son devoir et de sa gloire, et qui, en l'entourant de guirlandes, l'enlace dans des chaînes dont bientôt il sentira tout le poids. »
LACÉPÈDE.

Je l'aime ! . . . .
Son calme, sa pâleur et sa mélancolie,
Cette sévérité, froide comme la mort,
Sa vertu dont tu ris, tout m'a charmé d'abord.
Moi qui, sans me griser, *bois les philtres d'Armide*,
Je me sentis, près d'elle, un écolier timide,
Et son dédain muet fut une âpre liqueur,
Dont la première goutte a réveillé mon cœur !
L. BOUILHET.

Armide et Renaud, tragédie lyrique en cinq actes, paroles de Quinault, musique de Lulli, représentée pour la première fois, à l'Opéra, le 15 février 1686. Le style de la pièce est élégant ; les situations intéressent ; l'allégorie s'y développe en inventions agréables. L'exposition est très-belle : Armide est plongée dans une sombre tristesse ; deux confidentes lui vantent sa gloire et lui rappellent ses succès dans le camp de Godefroi, où les plus vaillants guerriers sont tombés en sa puissance. Mais elle reste insensible à ces froides consolations ; elle ne *triomphe pas du plus vaillant de tous.* Viennent ensuite des morceaux admirables et des traits sublimes, qui rappellent presque le grandiose cornélien :

Le vainqueur de Renaud, si quelqu'un le peut être,
Sera digne de moi.

Puis, le monologue si connu :

Enfin, il est en ma puissance, etc.

Le rôle d'Armide est le seul qui se prête aux développements de la passion tragique, comme dans la scène où Renaud se sépare d'Armide. L'auteur y suit de près Virgile, son modèle. Armide fait ressortir son caractère altier, lorsque, maîtresse du sort de Renaud, elle s'indigne d'être obligée de s'avouer que le héros ne doit qu'à ses enchantements tout l'amour qu'il lui montre. Dans cette pensée humiliante, elle voudrait le haïr et appelle la Haine à son secours. De là une magnifique allégorie, qui produisait un grand effet sur la scène. Cette pièce présente cependant un défaut capital : le quatrième acte y forme un épisode, une digression, qui ralentit l'action, pour donner plus de place à la danse et à la mise en scène. L'auteur s'y inspire du Tasse, faisant revenir Renaud à lui-même, à la seule vue du bouclier de diamant qui lui montre l'état d'énervement où il est tombé. Cette idée ingénieuse, excellente dans une épopée, aurait dû être remplacée au théâtre par les luttes intérieures d'un jeune héros qui hésite entre l'amour et la gloire.

Ce fut par l'opéra d'*Armide* que Quinault termina sa carrière de poëte lyrique. Il eut, comme Racine, l'avantage de finir par son chef-d'œuvre. Le second acte est des plus saisissants ; Armide, prête à poignarder Renaud endormi, récite un monologue admirable ; et, bien que Boileau ait dit que les vers de Quinault étaient des

... Lieux communs de morale lubrique
Que Lulli réchauffa du feu de la musique,

on s'accorde généralement à rendre justice au poëte. Le quatrième acte est un chef-d'œuvre et suffirait seul à mettre tout l'ouvrage au premier rang ; il fut également le triomphe de Quinault, de Lulli, et de Mlle Le Rochois, l'actrice chargée du rôle d'Armide. On raconte que le musicien obligea le poëte à le refaire jusqu'à cinq fois. Soit par ce motif, soit, comme on l'a dit, par des scrupules religieux, il est certain que Quinault se dégoûta du théâtre, et que, quelques instances que lui fît Lulli, il dit adieu pour toujours à la scène.

Le poëme d'*Armide* est un de ceux que Lulli a traités avec le plus de bonheur. Jamais ouvrage de musique n'avait obtenu jusque-là une telle vogue, car il fut représenté pendant quatre-vingts ans avec un égal succès. Et pourtant, la première représentation avait été froidement accueillie. La cour s'était abstenue d'y assister, et le public courtisan, croyant à quelque disgrâce du musicien, n'osa point manifester son opinion sur l'œuvre nouvelle. Le prologue, tout à la louange du roi, comme le voulait l'usage, fut seul couvert d'applaudissements ; le chœur si gracieux

Dès qu'on le voit paraître,
De quel cœur n'est-il pas le maître ?

pouvait, sans compromettre personne, être bien reçu. Mais le prologue terminé, les marques d'approbation cessèrent.

La fameuse Mlle Le Rochois, qui jouait le rôle d'Armide, était très-petite et d'une figure assez commune. Elle paraissait, dans le premier acte, entre les deux actrices les plus belles et de la plus riche taille qu'on eût encore vues au théâtre, Mlles Moreau et Desmâtins, qui lui servaient de confidentes. Mais aussitôt que Mlle Le Rochois ouvrait les bras, et qu'elle levait la tête d'un air fier et irrité, en s'écriant :

Je ne triomphe pas du plus vaillant de tous :
L'indomptable Renaud échappe à mon courroux,

la réalité faisait place à l'illusion, et les deux confidentes étaient entièrement éclipsées ; on ne voyait plus que la grande actrice sur le théâtre, qu'à elle seule elle paraissait remplir. Mais c'est surtout dans la cinquième scène du second acte, quand elle levait le poignard, prête à percer le sein de Renaud endormi sur un lit de verdure, que le ravissement était à son comble. La fureur l'animait à l'aspect de l'infidèle ; puis l'amour s'emparait de son cœur, et ces deux sentiments l'agitaient tour à tour ; mais la pitié, la tendresse l'emportaient à la fin, et l'amour restait vainqueur. Alors, que de mouvements, que d'expressions différentes dans les yeux et le visage d'Armide, pendant ce long monologue, qui commence par ces deux vers :

Enfin, il est en ma puissance
Ce fatal ennemi, ce superbe vainqueur !

On voyait tous les spectateurs immobiles, saisis de frayeur, jusqu'à ce que l'air de violon qui termine la scène leur permît enfin de respirer. Cependant, à cette première représentation, aucun applaudissement n'osa éclater. Lulli, désolé, crut s'être trompé. Qu'on juge de l'état où il se trouvait en voyant s'écouler silencieusement la foule, lui qui, de son propre aveu, aurait tué l'homme qui lui aurait dit que la musique d'*Armide* était mauvaise. En effet, les airs de ballet offrent des rhythmes vraiment originaux, auxquels la célèbre Camargo devait prêter plus tard tant de grâce et de légèreté. Plusieurs des airs d'*Armide* figurent avec honneur dans les répertoires classiques, entre autres la mélodie gracieuse : *La chaîne de l'hymen m'étonne*, et le récitatif empreint d'une belle expression tragique : *Le perfide Renaud me fuit ; tout perfide qu'il est, mon lâche cœur le suit.*

Le lendemain de cette chute imméritée, Lulli fit jouer pour lui seul son opéra. Cette singularité fut rapportée à Louis XIV, qui jugea que, puisque Lulli trouvait l'ouvrage bon, il devait l'être effectivement, et il en ordonna une nouvelle exécution. Alors la cour et la ville applaudirent, et *Armide* obtint un succès prodigieux. Cette circonstance, mentionnée dans quelques ouvrages spéciaux et dans les mémoires du temps, a fourni le sujet d'une jolie nouvelle intitulée le *Musicien du roi*, par M. Alfred Deberle.

Le poëme de Quinault a inspiré plusieurs partitions, dont la plus célèbre est celle de Gluck (V. ci-après). Il en est une que nous rappellerons seulement pour mémoire, et qui est due au savant naturaliste Lacépède.

Quelques anecdotes, plus ou moins authentiques, se rattachent à cet opéra célèbre : une actrice représentait Armide éprise d'un feu violent pour l'infidèle Renaud ; mais elle ne mettait point dans son rôle la passion qu'il exigeait. Une de ses amies voulant lui faire jouer ce personnage avec succès, lui donna plusieurs leçons, qui ne produisirent point l'effet désiré. Enfin, un jour cette amie lui dit : « Ce que je vous demande est-il si difficile ? Mettez-vous à la place de l'amante trahie. Si vous étiez abandonnée d'un homme que vous aimeriez tendrement, ne seriez-vous pas pénétrée d'une vive douleur ? Ne chercheriez-vous point... — Moi, répondit l'actrice, je chercherais les moyens d'avoir au plus tôt un autre amant. »

La première fois que le maréchal de Villars vint à l'Opéra, après la campagne de Denain, en 1712, Mlle Antier, qui remplissait le rôle de la Gloire, dans le prologue d'*Armide*, alla dans sa loge lui offrir une couronne de laurier. Le lendemain, elle recevait du maréchal une magnifique tabatière en or. Cet incident se renouvela pour le maréchal de Saxe, après la victoire de Fontenoy. Lorsqu'il parut à l'Opéra, Mlle de Metz, nièce de Mlle Antier, lui offrit également une couronne de laurier, que la modestie de l'illustre maréchal ne lui permit d'accepter qu'avec peine. Le lendemain, il envoya à l'actrice pour plus de dix mille francs de pierreries, que, dit méchamment la chronique, il lui fit bien gagner hors du spectacle.

Armide, opéra en cinq actes de Gluck et l'un de ses principaux ouvrages, représenté le 3 mars 1777 à l'Académie royale de musique. Le sujet d'Armide ne pouvait guère être accepté par le public sans les paroles de Quinault, que Lulli avait mises en musique un siècle auparavant, et qui, d'ailleurs, se prêtaient merveilleusement au travail de la composition musicale. Aussi Gluck les conserva-t-il en les traitant selon la nature de son génie, et en usant des ressources que les progrès de l'art mettaient à sa disposition. Il fit un chef-d'œuvre. Quoique cet ouvrage fût représenté au moment le plus vif de la querelle des gluckistes et des piccinistes, le succès alla toujours croissant et devint un véritable enthousiasme. Il y a dans la partition d'*Armide* une grâce voluptueuse et une peinture des sentiments tendres, qui prouvent la souplesse du talent de Gluck, malgré l'opinion de l'abbé Arnaud, qui disait à son sujet qu'Hercule était plus habile à manier la massue que les fuseaux. Les deux airs : *On s'étonnerait moins de la saison nouvelle*, et *Ah! si la liberté me doit être ravie*, figurent dans tous les répertoires classiques. Le chœur des Jardins d'Armide : *Les plaisirs ont choisi pour asile...* offre une harmonie rhythmée d'un grand effet. Le menuet et la gavotte ont été longtemps populaires. En donnant à l'acteur Larrivée le rôle ingrat de Dunois, Gluck lui avait dit : « Un seul vers vous dédommagera, je l'espère, de votre complaisance. » C'était le vers :

Notre général vous rappelle.

Jamais prédiction ne fut mieux accomplie ; le vers en question produisit un effet immense.

Gluck écrivait au bailli du Rollet, à propos d'*Armide :* « L'ensemble de l'*Armide* est si différent de celui de l'*Alceste*, que vous croiriez qu'ils ne sont pas du même compositeur ; aussi ai-je employé le peu de suc qui me restait pour achever l'*Armide;* j'ai tâché d'y être plus peintre et plus poëte que musicien ; enfin, vous en jugerez si on veut l'entendre. Je vous confesse qu'avec cet opéra j'aimerais à finir ma carrière ; il est vrai que, pour le public, il lui faudra au moins autant de temps pour le comprendre qu'il lui en a fallu pour comprendre l'*Alceste.* Il y a dans l'*Armide* une espèce de délicatesse qui n'est pas dans l'*Alceste;* car j'ai trouvé le moyen de faire parler les personnages *de manière que vous connaîtrez d'abord, à leur façon de s'exprimer, quand ce sera Armide qui parlera ou une suivante*, etc. » Aucun critique n'a mieux jugé Gluck que lui-même en cette occasion.

Dans cet opéra, Gluck, continuant la révolution musicale qu'il avait commencée en subordonnant le chant à la vérité de l'expression dramatique, s'écarta du plan suivi par Lulli et montra la même énergie de style, le même art dans la distribution des instruments, la même science d'harmonie, toutes choses qui avaient paru si nouvelles dans *Orphée*, *Iphigénie* et *Alceste.* Il avait alors soixante et un ans, et attendait encore qu'on rendît justice à son génie. Les diatribes, les attaques de toutes sortes contre sa personne et sa musique semblaient redoubler à chaque production nouvelle ; les musiciens et les gens de lettres s'acharnaient après lui avec une fureur sans exemple, et on ne lui pardonnait pas d'avoir voulu réformer le goût et les spectacles de notre nation. Parce que Gluck plaçait la vérité de la déclamation au-dessus de ces mélodies ou de ces airs de danse qui ne s'appliquent à rien et qui forment l'essence de la musique italienne, on lui reprocha de vouloir bannir le *chant* de la musique ; le mot d'ordre devint celui-ci : « Il n'y a pas de *chant* dans la musique de Gluck. » Le preuve qu'il y en avait, c'est que toute l'Europe a chanté les airs d'*Orphée*, d'*Alceste*, et ceux d'*Armide.* N'importe, on fit venir d'Italie à Paris Piccini, qui devait apprendre aux Français ce que c'était que du chant, et la guerre commença, guerre inconcevable qui jamais n'eut sa pareille, et qui, lorsqu'on en suit les péripéties dans les mémoires et gazettes du temps, fait croire que notre pays était devenu fou. Rapporter tout ce qui s'est imprimé de sottises, tout ce qui s'est échangé d'injures, de quolibets, d'épigrammes à propos de ces deux hommes de génie, Gluck et Piccini ; décrire l'acharnement, le délire qui s'était emparé des combattants, est impossible. Plus d'un, forcé de mettre l'épée à la main, au café ou au théâtre, est resté sur le carreau, percé de part en part, pour n'avoir pas trouvé que Gluck eût suffisamment de chant, ou Piccini suffisamment d'énergie. La querelle reprit de plus belle lorsque parut l'*Armide* de Gluck, et les piccinistes, se changeant en lullistes, se mirent à raisonner devant le public mélopée, mélodie, harmonie, récitatif mesuré, etc., employant tout l'arsenal de ces mots prétendus scientifiques, qui font croire aux ignorants que d'autres ignorants en savent plus qu'eux. Le plus infatué de tous les pédants du XVIIIe siècle, La Harpe, était avec Marmontel à la tête des lullistes ; Arnaud et Sicard étaient les coryphées du parti des gluckistes ; ceux-ci répandaient leurs écrits sous le couvert de l'*Anonyme de Vaugirard.* La Harpe ayant rendu compte, dans le *Journal de politique et de littérature*, de la première représentation d'*Armide*, en cuistre qui n'entend pas un mot à la musique (bien qu'il voulût prouver à Gluck lui-même qu'il ignorait les éléments de son art), celui-ci lui décocha une lettre qui fit beaucoup de bruit, et dans laquelle on remarque ce qui suit : « J'ai été confondu en voyant que vous aviez plus appris sur mon art en quelques heures de réflexion, que moi après l'avoir pratiqué pendant quarante ans. Vous me prouvez, monsieur, qu'il suffit d'être homme de lettres pour parler de tout. Me voilà bien convaincu que la musique des maîtres italiens est la musique des maîtres par excellence, que le chant, pour plaire, doit être régulier et périodique, et que, même dans ces moments de désordre où le personnage chantant, animé de différentes passions, passe successivement de l'une à l'autre, le compositeur doit conserver le même motif de chant. » La Harpe, fort maltraité dans cette affaire, riposta en vers. Voici la poésie qu'on lui attribue, adressée à l'*Anonyme de Vaugirard :*

Je fais, monsieur, beaucoup de cas
De cette science infinie
Que, malgré votre modestie,
Vous étalez avec fracas,
Sur le genre de l'harmonie
Qui convient à nos opéras.
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Armé d'une plume hardie,
Quand vous traitez du haut en bas
Le vengeur de la mélodie,
Vous avez l'air d'un fier-à-bras,
Et je trouve que vos débats
Passent, ma foi, la raillerie ;
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

Le fameux Gluck, qui, dans vos bras,
Humblement se jette et vous prie,

Avec des tours si délicats,
De faire valoir son génie,
Mérite sans doute le pas
Sur les Amphions d'*Ausonie:*
Mais tout cela n'empêche pas
Que votre *Armide* ne m'ennuie.

A quoi il fut répondu, par une pièce intitulée : *Vers d'un homme qui aime la musique et tous les instruments, excepté La Harpe.*

J'ai toujours fait assez de cas
D'une savante symphonie,
D'où résultait une harmonie
Sans effort et sans embarras.
De ces instruments hauts et bas,
Quand chacun fait bien sa partie,
L'ensemble ne me déplaît pas;
Mais, ma foi! *La Harpe* m'ennuie.

Chacun a son goût ici-bas:
J'aime Gluck et son beau génie,
Et la céleste mélodie
Qu'on entend à ses opéras.
De vos Amphions d'*Ausonie*
La période et son fatras
Pour mon oreille ont peu d'appas;
Et surtout *La Harpe* m'ennuie.

Quant à Marmontel, comme il s'était aussi montré fort agressif, on n'eut garde de l'oublier. On lui décocha le trait que voici :

Ce Marmontel si long, si lent, si lourd,
Qui ne parle pas, mais qui beugle,
Juge la peinture en aveugle
Et la musique comme un sourd.
Ce pédant à si triste mine,
Et de ridicules bardé,
Dit qu'il a le secret des beaux vers de Racine:
Jamais secret ne fut si bien gardé.

Mais de toutes les parodies, brochures, épigrammes, chansons, etc., qu'inspira cette querelle mémorable, le morceau le plus spirituel est peut-être certaine lettre écrite à La Harpe sous le nom, dans le style et avec l'orthographe d'un serpent de village. On ignore qui en est l'auteur. « Monsieur, y est-il dit, j'avons l'honneur de vous faire une lettre pour me dépêcher de vous apprendre une chose qui vous intéressera beaucoup : c'est qu'il faut vous dire que je sommes serpent de ma paroisse, et que nôtre curé, qui s'amuse à lire les gazettes, n'a pas de plus grand plaisir que de les lire tout haut, à cette fin que je l'entendions et que nos enfants en profitions itou. L'autre soir y lisait le journal de..., j'avons oublié son nom; car je ne l'avons entendu nommer que c'te fois-là. Tant y a que ça part de votre pleume. Y avait là-dedans tout plein de belles choses, car je n'y comprenions goutte, et de pauvres gens comme nous ne sont pas faits pour entendre tous ces baragouinages-là : ça parlait contre M. Guelouque, et ça disait comme ça que gnia pas de chant dans ses airs; que la mélodie est la même chose que l'harmonie; que pour faire pleurer le monde il faut faire des accords; enfin, tout plein d'autres choses que je trouvions bian dites; car tout ça venait pesle-mesle l'un sur l'autre, et moi je trouve ça mieux à cause que je dis à part moi : *Eh bien, voyez! je n'aurions pourtant pas dit ça.* Et puis, j'étions content encore, parce que j'étais fâché contre ce biau M. Guelouque, à cause que M. le curé, qui l'aime bian, comme je vous le disais, m'avait prêté le poëme d'un de son plus nouveau opéra, et que ce diable d'air ne pouvait pas aller sur mon serpent... » La lettre continue sur ce ton de plaisanterie ingénieuse; elle frappa si juste que La Harpe, étourdi du coup, et voyant bien d'ailleurs que les dissertations musicales ne lui étaient pas favorables, retourna à ses tragédies.

Pourtant, cette *Armide* qui causait tant de tapage, Gluck avait été bien près de ne pas la donner au théâtre. En dépit de La Harpe et de sa critique, elle fut accueillie avec l'enthousiasme que devait inspirer un pareil chef-d'œuvre. Quelques vieux amateurs, dilettanti du premier quart de ce siècle, se rappellent les reprises de cet opéra célèbre, et parlent encore avec chaleur de la rare perfection que mettaient Nourrit et Mme Branchu à interpréter la poésie de Quinault et la déclamation rapide et accentuée de Gluck.

Armide, parodie anonyme, en quatre actes, de l'opéra de ce nom, donnée aux Italiens, en 1762.

De toutes les parodies d'*Armide*, celle-ci est la plus connue et celle qui a eu le plus de succès. On l'a quelquefois attribuée à Jacques Bailli, garde des tableaux du roi, dont les productions dans le genre bouffon eurent une vogue passagère. Au lever du rideau, le théâtre représentait une place publique, avec les apprêts d'une fête. Un feu d'artifice, prêt à être tiré, occupait le fond, et on lisait en gros caractères, à différentes fenêtres des maisons : PLACES À LOUER POUR LE FEU. Ce décor excitait, paraît-il, l'hilarité générale. La métamorphose du personnage de la Haine en médecin, était fort applaudie. Six apothicaires apparaissaient, ayant chacun un mortier à la main, sur lequel étaient leurs armes, deux vipères. Au lieu du bouclier de diamants qu'on présente à Renaud, pour lui ouvrir les yeux sur la honte de son esclavage et pour le rappeler à son devoir, le chevalier danois dit à Ubald : « Bats la générale, morbleu ! il la reconnaîtra. » Ce trait ne manquait pas son effet sur le public. En effet, on bat la générale, et Renaud sort de son long assoupissement. Au moment où il abandonne Armide, elle s'écrie : « Arrête... Renaud ! ô ciel ! un fauteuil, que je m'évanouisse ! »

Dans l'opéra d'*Armide*, Quinault semble trop accorder au charme puissant des yeux d'Armide, et trop peu à la valeur que Renaud a dû faire paraître en la quittant. La parodie relève ces deux défauts, et fait dire à Renaud dans l'avant-dernière scène :

Partons, mais généreusement,
Et paraissons être content,
Afin qu'à jamais l'on s'écrie
Que Renaud mille fois montra
Plus de cœur dans sa parodie
Qu'il n'en fit voir à l'Opéra.

Armide (*Armida*), opéra moitié sérieux, moitié comique, de Rossini, représenté pour la première fois en 1817, au théâtre San-Carlo, à Naples. On peut considérer cet ouvrage, composé après la *Gazza ladra*, comme inaugurant la seconde manière de l'illustre maître. Le caractère des personnages y est plus accusé par la musique. L'expression y est tour à tour gracieuse et chevaleresque. Le morceau le plus connu de cette partition est le charmant duo : *Amor possente nome.*

Armide et Renaud (REPRÉSENTATIONS DIVERSES D'). Les beaux vers du poëte italien ont inspiré à Poussin deux compositions remarquables. L'une, gravée par G. Audran et par P. Dupin, représente Renaud endormi au pied d'un arbre; Armide, un poignard à la main, se penche vers lui pour le frapper, mais la beauté du héros la désarme, l'Amour retient son bras. La seconde composition est plus importante : Armide, aidée par les Amours, transporte dans son palais Renaud enchaîné par des guirlandes de fleurs et plongé dans un profond sommeil. Un dieu marin et deux nymphes, *appuyées d'une main sur leur urne penchante*, assistent à cet enlèvement. On aperçoit, dans le fond, Ubald et le chevalier danois, qu'un fleuve sépare des personnages précédents. Le paysage est ici des plus remarquables : de grands arbres ombragent les gazons fleuris du premier plan; les eaux qui arrosent ce site enchanteur ont une transparence délicieuse, et des montagnes aux lignes grandioses ferment l'horizon.

Armide et Renaud, tableau du Dominiquin, musée du Louvre. Armide, assise sur un tertre au pied d'un arbre, arrange sa chevelure et se regarde dans un miroir que lui présente Renaud, couché à ses pieds. Un Amour, dans les airs, lance un trait contre Armide; à gauche, deux tourterelles se becquètent, deux Amours s'embrassent; un autre Amour dort près de son flambeau renversé. Plus loin, Ubald et le chevalier danois, à demi cachés derrière le feuillage, attendent le moment propice pour arracher Renaud à ses lâches amours. Au fond, à droite, le palais d'Armide s'élève au milieu des arbres. Ce tableau, qui a fait partie de la collection de Louis XIV, a été gravé par Croutelle dans le *Musée français.*

Armide enchaînant Renaud, tableau de Van Dyck, exposé à Manchester en 1857 (collection du duc de Newcastle). Armide, vêtue d'une draperie rouge flottante, s'approche de Renaud, qui dort au pied d'un grand arbre, et l'enveloppe dans des guirlandes de fleurs qu'apportent des Amours. Cupidon décoche un trait du haut des airs. A gauche, une sirène, la tête et la poitrine hors de l'eau et un coude sur le rivage, chante pour prolonger le charme qui subjugue le héros. Près d'elle, un Amour, à la mine espiègle, appuie un doigt sur ses lèvres comme pour recommander le silence. « Cette composition, dit M. Bürger, est très-riche et d'une couleur splendide; le torse de la sirène est superbe, il rappelle les naïades du *Débarquement de Marie de Médicis*, au Louvre. » Les personnages sont de grandeur naturelle. Le tableau a été gravé par F. Ragot et par P. de Baillu. M. Villot, en parlant de l'estampe de ce dernier, dit qu'elle a été exécutée d'après une peinture que Mariette estimait être une copie, et qui, à la vente du duc de Tallard, fut payée 6,999 liv. 19 s., pour le compte du roi de Prusse. — Une autre composition moins importante de Van Dyck, gravée par Pierre de Jode en 1644, et qui se voit au Louvre, représente *Renaud dans les jardins d'Armide :* le guerrier, désarmé, est couché sur le gazon, la tête appuyée sur les genoux d'Armide, à qui il semble protester de l'ardeur de ses sentiments; l'enchanteresse arrange les longues boucles de sa chevelure et se regarde dans un miroir, que tient un Amour. A droite, de charmants *bambini* jouent avec des bijoux et des objets de parure qu'ils ont tirés d'un coffret : l'un tient un éventail de plumes, l'autre a mis une mule de velours rouge et noué une écharpe autour de sa jambe. Deux autres Amours chevauchent sur le sabre de Renaud, dont ils se sont emparés; un troisième caresse un petit chien; d'autres cueillent des fruits aux arbres qui occupent le fond du tableau. Tous ces enfants ont des allures vives et gracieuses, et sont peints dans des tons rosés d'une grande finesse. Les catalogues du temps de l'Empire et de la Restauration ont enregistré cette peinture comme une imitation de Van Dyck et sous le titre de *Mars et Vénus.*

Armide et Renaud (LES AMOURS D'), série de douze peintures sur cuivre, par D. Teniers, musée royal de Madrid. Voici l'indication des sujets : 1° Armide arrive au camp chrétien et se présente à Godefroy; 2° Godefroy délibère avec ses compagnons sur les moyens de fournir à Armide les secours qu'elle sollicite; dans le fond, Renaud tue le fier Gernand, qui l'a insulté; 3° Charles et Ubald, à la recherche de Renaud, arrivent sur les bords de la rivière d'Ascalon; 4° Renaud dans l'île de l'Oronte; 5° Armide, sur son char, conduit Renaud endormi aux îles Fortunées; 6° Charles et Ubald débarquent dans l'île Fortunée; 7° les jardins d'Armide; Renaud désarmé appuie sa tête sur le sein de l'enchanteresse; 8° Séparation de Renaud et d'Armide; 9° Renaud et ses compagnons s'enfuient des îles Fortunées; 10° Prouesses de Renaud dans le combat soutenu par les croisés contre les Sarrasins; 11° Armide provoque Renaud; 12° Au moment où Armide désespérée va se percer le cœur avec une flèche, Renaud arrive, l'arrête et se réconcilie avec elle. — On ne peut nier que le peintre spirituel des kermesses et des tabagies n'ait traité assez gauchement les scènes héroïques et les types de beauté et de noblesse que lui a fournis l'épopée italienne. « Mais, sous la gêne du sujet, dit M. Viardot, son pinceau conserve néanmoins toute sa liberté, tout son éclat, toute sa force, et c'est un curieux spectacle que cette lutte obstinée, et renouvelée douze fois, du peintre contre sa nature, et d'une exécution puissante contre une composition manquée jusqu'au ridicule. » Des détails charmants, une grande finesse d'observation, une touche vive et pétillante rachètent ce que cette traduction du Tasse par Teniers peut avoir de burlesque.

ARMIFÈRE adj. (ar-mi-fè-re — du lat. *arma*, armes; *fero*, je porte). Surnom de Mars et de Pallas. Syn. de *armigère.*

ARMIGÈNE adj. (ar-mi-jè-ne — du lat. *arma*, armes; *gena*, joue). Ichth. Se dit des poissons qui ont les joues garnies de plaques osseuses.

— s. m. pl. Famille de poissons à joues cuirassées.

ARMIGÈRE s. m. (ar-mi-jè-re — du lat. *armiger;* formé de *arma*, armes; *gerere*, porter). Ecuyer qui accompagnait les chevaliers au combat, et portait leurs armes.

— adj. Qui est pourvu d'armes naturelles. ‖ *Aigle armigère*, Aigle armé de fortes serres. ‖ Entom. Qui porte des épines : *Le plectane armigère est une aranéide du Brésil.* (Walcken.) ‖ Conchyl. Se dit des coquilles armées de pointes aiguës.

ARMILIUS, nom donné par les Juifs à l'Antechrist. Voici l'idée singulière que la mythologie rabbinique se forme de ce personnage légendaire : « Il naîtra de la conjonction de quelques scélérats de diverses nations avec une statue d'une vierge parfaitement belle, que l'on verra à Rome. Sa taille sera prodigieuse, car il sera long de dix aunes; l'espace d'un de ses yeux à l'autre sera d'une aune; ses yeux, extrêmement rouges et enflammés, seront enfoncés dans sa tête; ses cheveux seront roux comme de l'or, et ses pieds verts; il aura deux têtes; il publiera qu'il est le Messie, et le Dieu qu'on doit adorer. Toute la postérité d'Elan (c'est ainsi qu'ils appellent les Romains) se rangera sous ses lois. Néhémie, fils de Joseph, premier Messie (car ils en attendent deux), lui fera la guerre. Il marchera contre lui à la tête de 30,000 Juifs. Armilius sera battu, et 200,000 hommes périront dans le premier combat. Armilius reviendra à la charge; et, après avoir perdu une infinité de soldats, il tuera, sans le savoir, le Messie Néhémie, dont les anges emporteront le corps pour le cacher avec ceux des anciens patriarches. Alors les Juifs perdront courage et prendront la fuite. Toutes les nations les persécuteront, et ils n'auront jamais été traités avec tant de rigueur. A la fin, ils se relèveront; l'archange Michel sonnera trois fois de la trompette; au premier coup paraîtra le Messie, fils de David, avec le prophète Elie. Les Juifs se rassembleront autour de lui, et feront la guerre à Armilius; celui-ci sera tué dans la bataille, où le soufre et le feu du ciel tomberont sur son armée. Après cela suivra le règne du Messie, avec la ruine entière des chrétiens et des infidèles. »

ARMILLAIRE adj. (ar-mill-lè-re — du lat. *armilla*, bracelet.) Astron. *Sphère armillaire*, Assemblage de plusieurs cercles de métal, de bois ou de carton, au centre desquels est placé un petit globe figurant la terre : *La* SPHÈRE ARMILLAIRE *sert à aider l'imagination pour concevoir l'arrangement des cieux et le mouvement des corps célestes.* (Lunier.)

— *Mouvement armillaire*, Mouvement circulaire : *Dans sa* Divine Comédie, *Dante a peut-être eu quelque légère intuition de ces sphères qui commencent dans le monde des douleurs et s'élèvent par un* MOUVEMENT ARMILLAIRE *jusque dans les cieux.* (Balz.)

— Bot. Se dit des plantes dont les feuilles sont disposées autour des branches de manière à former de petits cercles.

ARMILLE s. f. (ar-mi-lle; *ll* mll. — du lat. *armilla*, bracelet). Vieux mot qui signifiait Bracelet.

ARMILLÉ, ÉE adj. (ar-mill-lé — du lat. *armillatus;* formé de *armilla*, bracelet). Qui est entouré d'un anneau ou d'un cercle.

ARMILLES s. f. pl. (ar-mi-lle; *ll* mll. — du lat. *armilla*, bracelet). Archit. Petits filets ou moulures qui entourent le chapiteau des colonnes doriques, et leur servent d'ornement. On les nomme aussi ANNELETS.

— Astron. Ancien instrument dont on se servait pour faire des observations astronomiques, et qui fut en usage jusqu'à Tycho-Brahé.

ARMILUSTRIE s. f. (ar-mi-lu-strî — du lat. *armilustrium;* formé de *arma*, armes; *lustrare*, purifier). Antiq. rom. Fête que les Romains célébraient tous les ans au mois d'octobre, sur le mont Aventin. On y passait les légions en revue, et on y offrait un sacrifice expiatoire pour la prospérité des armées romaines. Les célébrants dansaient tout armés au son des trompettes. ‖ On dit aussi ARMILUSTRE.

ARMINE s. m. (ar-mi-ne). Moll. Genre de mollusques voisin des diphyllides.

ARMINIANISME, doctrine des *Arminiens.* V. ce mot.

ARMINIEN s. m. (ar-mi-ni-ain — de *Arminius*, n. pr.). Hist. ecclés. Disciple, sectateur d'Arminius. Les arminiens sont aussi appelés REMONTRANTS.

ARMINIENS ou REMONTRANTS, secte protestante fondée en Hollande au commencement du XVIIe siècle par le théologien *Jacques Arminius.* (V. ARMINIUS.) Des ecclésiastiques de Delft, près d'Amsterdam, ayant publié un livre contre les doctrines de Théodore de Bèze sur la prédestination, Arminius fut chargé de le réfuter. Mais, après un examen approfondi, il adopta précisément les théories qu'il avait mission de combattre, et leur donna même plus de développement. Ecartant tout à la fois le système des *supralapsaires*, qui représentaient la chute d'Adam comme la suite et non comme la cause des décrets de Dieu sur la rédemption, et celui de leurs adversaires les *infralapsaires*, il s'éleva contre le dur et inflexible dogme calviniste de la double prédestination. Il affirmait d'ailleurs que sa théorie ne contenait rien de nouveau, et qu'elle n'était point subversive des principes de l'Eglise protestante des Pays-Bas. Suivant lui, l'Être souverainement juste et bon ne pouvait avoir, de toute éternité, condamné les uns au péché et à la douleur, et prédestiné les autres au bonheur des élus. Il soutenait que Dieu avait laissé à tous les hommes la faculté de faire eux-mêmes leur salut, et que les bienfaits de la grâce étaient offerts à tous ceux qui s'en rendraient dignes par leurs efforts. La doctrine de Calvin, disait-il, fait en quelque sorte Dieu l'auteur du péché, et endurcit le pécheur dans sa rébellion, en lui inspirant l'idée d'une nécessité fatale.

La doctrine d'Arminius rencontra un grand nombre d'ardversaires ardents, parmi lesquels le théologien Gomar, zélé calviniste. Les deux écoles des *arminiens* et des *gomaristes* se combattirent avec cette passion, cette ardeur implacable que la plus paisible des sciences, la théologie, communiquait alors à ses initiés. Arminius étant mort (1609), ses adhérents, persécutés par leurs adversaires, présentèrent l'année suivante, aux Etats de Hollande, un mémoire intitulé *Remontrance* (d'où le nom de *remontrants*, sous lequel on les a souvent désignés). Ils exposaient et développaient dans ce mémoire la doctrine de leur chef sur la grâce et la prédestination. Ils repoussaient l'accusation qu'on élevait contre eux de vouloir renverser la réforme, tout en maintenant le droit et la nécessité d'examiner de nouveau la confession de foi et le catéchisme. Enfin ils résumaient leurs théories en cinq articles, dont voici le sommaire : 1° Dieu admettra parmi les élus ceux qu'il a prévu devoir garder jusqu'à leur mort la foi en J.-C.; 2° Dieu a donné J.-C. pour rédempteur commun à tous les hommes; ceux qui croiront en lui seront seuls sauvés; mais tous ont les moyens suffisants pour arriver au salut; nul n'est exclu du fruit de la rédemption par un décret absolu ni autrement que par sa faute; 3° sans la coopération du Saint-Esprit, l'homme, naturellement enclin au mal, ne peut produire en lui la foi salutaire; 4° la grâce est la source nécessaire de tout bien dans l'homme; mais elle n'est pas *irrésistible*, et le pécheur peut la repousser à force de perversité; 5° les fidèles régénérés par la grâce reçoivent par cela même des forces pour se conserver dans cet état; mais ils peuvent perdre la vraie foi justifiante et tomber dans le péché. (On sait que les calvinistes rigides soutenaient, au contraire, que l'homme une fois justifié ne peut plus perdre la grâce.)

En résumé, les arminiens, à travers leur fatras théologique, affirmaient le principe de la liberté humaine, et leurs adversaires leur reprochaient d'affaiblir ainsi les effets de la grâce.

Les gomaristes, de leur côté, présentèrent une contre-remontrance, d'où vient le nom de *contre-remontrants*, qu'on leur a quelquefois donné.

Les Etats de Hollande essayèrent, mais en vain, de pacifier les esprits. Bientôt la politique exploita ces controverses, et le prince Maurice d'Orange, en haine de Barneveldt et de Grotius, attachés aux remontrants, fit condamner les cinq articles par le synode de Dordrecht (1618). Alors les persécutions commencèrent. Beaucoup d'arminiens s'exilèrent et furent accueillis dans le Holstein, où ils fondèrent Frédérikstadt. Après la mort de Maurice, ils purent rentrer dans leur patrie et professer librement leurs principes, non sans quelques retours de persécution. L'arminianisme se répandit en Angleterre, où il apporta un germe qui devint le méthodisme; à Brandebourg, à Brême, en France, où il se fit jour sous diverses formes dans l'Eglise réformée, etc.

ARMINIUS, forme latine du teuton *Hermann*, chef des Chérusques et le libérateur de la Germanie, né l'an 18 av. J.-C., mort l'an 20 de notre ère, fils de Sigimer (le *Victorieux*), fut élevé à Rome, où il avait été amené comme otage, fut décoré du titre de chevalier, et servit dans les armées d'Auguste. Mais ni les faveurs de ce prince, ni les prestiges d'une brillante civilisation ne purent altérer son patriotisme; il resta fidèle aux souvenirs et aux dieux de sa patrie, et ce fut à Rome même qu'il forma l'héroïque projet de l'arracher au joug romain (on sait que les victoires de Drusus avaient conquis à l'empire tous les pays compris entre le Rhin, l'Elbe et la Saale). D'une bravoure à toute épreuve, fécond en ressources, insinuant, dissimulé, Arminius associa secrètement à son entreprise les chefs des principales tribus, et sut gagner en même temps les bonnes grâces et la confiance de Varus, lieutenant d'Auguste en Germanie. Alors des insurrections commencèrent à éclater chez les peuplades éloignées, et Varus, par les conseils d'Arminius, marcha contre les rebelles, quoiqu'il eût été averti de la conspiration par Ségeste, chef des Cattes. Il venait de s'engager avec trois légions dans un défilé de bois et de montagnes, lorsque toutes les hauteurs voisines apparurent couvertes de Germains. En même temps, Arminius, qui commandait l'arrière-garde, tomba subitement sur les Romains et les tailla en pièces, malgré leur résistance désespérée; tous les prisonniers furent massacrés sans exception. La nouvelle de cette terrible défaite remplit Auguste d'une douleur, qui éclata dans le cri demeuré fameux : *Varus, rends-moi mes légions!* Cette grande victoire des Germains sur l'empire eut lieu, à ce qu'on croit, près des sources de l'Ems et de la Lippe, non loin de la petite ville de Dethmold. Tous les lieux voisins sont pleins de souvenirs qui semblent se rapporter en effet à ce mémorable événement. C'est le *Champ de la Victoire*, le *Ruisseau du Sang*, ou *Ruisseau des Os* (qui rappelle ces ossements trouvés six ans après la défaite de Varus par les soldats de Germanicus); c'est encore le *Champ des Romains*, et un peu plus loin le *Mont d'Hermann*, couvert des ruines d'un château qui porte le nom de *Harminsbourg*. Enfin, sur les bords du Weser, on trouve aussi *Varenholz*, *Bois de Varus.* C'est dans ces mêmes contrées que, sept siècles et demi plus tard, les soldats de Charlemagne trouvèrent dans le principal sanctuaire des Saxons et détruisirent l'*Herman-sul* ou *Irmen-sul*, statue vénérée qui représentait sans doute l'image du héros national, et à laquelle les Saxons rendaient un culte. Cependant Arminius ne s'endormit pas dans la victoire; il détruisit les forts des Romains, appela aux armes toutes les tribus de la Germanie, et peu s'en fallut qu'il ne fît éprouver le sort de Varus aux légions de Cécina. Vaincu par Germanicus à la sanglante bataille d'Idistavisus, sur les bords du Weser, le héros germain n'en força pas moins les Romains à la retraite. Mais alors Arminius, qui s'était montré jusque-là le libérateur de sa patrie, voulut quelque temps après l'assujettir à sa domination, et il périt dans un complot organisé par ses proches, à l'âge de trente-sept ans. La mémoire d'Arminius est toujours restée chère aux Germains, et Klopstock l'a immortalisée dans deux de ses poëmes.

« Arminius, dit Tacite, fut incontestablement le libérateur de la Germanie; il ne combattit pas le peuple romain dans le commencement de sa puissance, comme d'autres rois et d'autres généraux, mais au faîte de sa gloire et dans les temps où l'empire avait atteint le plus haut degré de splendeur. Il ne fut pas toujours heureux, mais il ne cessa pas un moment d'imposer au vainqueur par son attitude et par ses forces. Après être resté pendant douze ans l'arbitre des affaires de la Germanie, du gré de ses concitoyens, il fut l'objet de leur vénération après sa mort. »

ARMINIUS (Jacques), proprement *Harmensen*, théologien protestant, chef de la secte des *arminiens*, né à Oudewater (Hollande) en 1560, mort à Leyde en 1609. Il étudia à Leyde, à Marbourg, à Genève, sous Théodore de Bèze; à Bâle, sous Grynæus, et, à la suite de quelques voyages, revint en Hollande, où il parut avec assez d'éclat dans les chaires de l'Eglise réformée. Nommé pasteur à Amsterdam en 1588, il fut chargé de réfuter un livre où quelques théologiens de Delft combattaient la doctrine de Calvin sur la prédestination. En examinant cet écrit, il trouva fondés les doutes de ses auteurs, adopta leurs sentiments et en fit la base de sa propre doctrine, qui était l'affirmation de la liberté humaine contre le fatalisme de la double prédestination des élus et des réprouvés. Vivement attaqué par les calvinistes rigides, il n'en fut pas moins pourvu d'une chaire de théologie à l'université de Leyde (1603). Il y rencontra un adversaire violent dans un autre théologien de cette université, Gomar, qui prit la défense des théories de Calvin et de Théodore de Bèze. La controverse, soutenue de part et d'autre par de nombreux partisans, s'échauffa à ce point que les Etats de la province, dans un but de conciliation, ordonnèrent des conférences publiques, qui ne produisirent aucun résultat, si toutefois même elles ne restèrent pas à l'état de projet, car on n'a à cet égard aucun renseignement. Il faut reconnaître d'ailleurs que les gomaristes se montrèrent de beaucoup les plus violents. Les arminiens comptaient parmi leurs partisans les hommes les plus distingués par le caractère et les talents, et notamment Grotius et Barneveldt, qui plus tard furent violemment persécutés. On a peu de détails sur les dernières années de la vie d'Arminius, qui mourut abreuvé de chagrin et d'amertume, au milieu des luttes suscitées par ses théories. C'était un homme de mœurs pures et austères, d'un esprit élevé et d'une piété aussi sincère qu'éclairée. Il avait pour devise : *Une bonne conscience est le paradis.* Ses œuvres se composent de traités de théologie, dont les principaux roulent sur la question de la prédestination, de sermons, de thèses, etc. Le tout a été imprimé en un vol. in-4° à Leyde (1629), et à Francfort (1631 et 1635). Sa correspondance a également été publiée, Amsterdam, 1660 et 1684. Pour l'exposé de sa doctrine et les destinées ultérieures de sa secte, V. plus haut ARMINIENS. V. aussi GOMAR et GOMARISTES.

ARMINIUS (Fulgence), évêque de Nusco de 1669 à 1680. Il se démit de son siége pour vivre dans la retraite. On a de lui un assez grand nombre d'écrits en italien : *Description des funérailles d'Antoine Caraffa; Lettre sur les prodiges accomplis par la statue de saint Nicolas de Tolentino, à Venise; Panégyriques sacrés, Discours*, etc.

Arminius ou les Frères ennemis, tragédie de Scudéry, 1642. Boileau, on le sait, n'était pas grand admirateur de Scudéry, de ce capitan littéraire qu'il a si cruellement marqué de ridicule :

Bienheureux Scudéry, dont la fertile plume
Peut chaque mois sans peine enfanter un volume,
Tes écrits, il est vrai, sans art et languissants,
Semblent être formés en dépit du bon sens;
Mais ils trouvent pourtant, quoi qu'on en puisse dire,
Un marchand pour les vendre et des sots pour les lire.

Balzac se rangeait volontiers à l'avis de Boileau, et il s'est écrié quelque part à propos de ce bienheureux poëte et du docte Saumaise : « O bienheureux écrivains! M. de Saumaise en latin, M. de Scudéry en français, vous pouvez écrire plus de calepins que moi d'almanachs. Bienheureux tous ces écrivains qui ne travaillent que de la mémoire et des doigts! » Malgré cet air dédaigneux, Balzac n'a pu s'empêcher de louer la tragédie d'*Arminius.* D'ailleurs, Scudéry avait aussi ses admirateurs parmi les beaux esprits du temps, « car, dit M. Th. Gautier, il n'est pas aussi totalement dénué de mérite que l'on pourrait se l'imaginer d'abord; il a de l'invention, une facilité dont il abuse toujours, il est vrai, et l'on rencontre çà et là des touches vives et spirituelles. » Ce qui donne surtout à Scudéry un cachet plaisant et presque original, c'est sa naïve effronterie à louer toutes ses pièces les unes après les autres. Voici ce qu'il dit d'*Arminius* : « C'est mon chef-d'œuvre que je vous offre en cette pièce, et l'ouvrage le plus achevé qui soit jamais sorti de ma plume; car, soit pour la fable, pour les mœurs, pour les sentiments ou pour la versification, il est certain que je n'ai jamais rien fait de plus grand et de plus beau, ni de plus juste; et si mes labeurs avaient pu mériter une couronne, je ne l'attendrais que de ce dernier. C'est donc par ce poëme que j'achève ceux de cette espèce, et désormais vous n'en verrez plus de moi, si les puissances souveraines ne m'y obligent. » Il paraît difficile d'aller plus loin, et ce n'est que dans Scudéry lui-même qu'on peut chercher un exemple encore plus frappant de cette incroyable fatuité. (V. le *Trompeur puni.*) La vérité est que Scudéry finissait heureusement sa trop féconde carrière en publiant *Arminius.* Le plan en est plus exact et plus régulier, le style plus précis et plus correct, les sentiments plus nobles et plus élevés, les caractères plus vrais et plus naturels que dans ses autres productions dramatiques. Arminius arrive au camp des Romains, offrant pour la rançon d'Hercinie, son épouse, les aigles romaines, qu'il avait prises dans les combats. Germanicus accepte d'abord la proposition; mais il est retenu par Ségeste, père d'Hercinie, qui ne s'est ligué avec les Romains que pour se venger d'Arminius, à qui il avait promis sa fille et qu'il a mis dans la nécessité de l'enlever. On voit, dans plusieurs scènes émouvantes, Arminius et Hercinie employer inutilement les prières et les larmes pour toucher l'inflexible Ségeste. Enfin, Germanicus apprend que Ségeste a quitté le camp à la tête de ses troupes. Alors, n'étant plus arrêté par des raisons d'Etat, il rend Hercinie à son époux. Tel est le sujet de cette tragédie, que personne, sans doute, ne songe plus à lire aujourd'hui. Hélas! quels gémissements en vers et en prose pousserait son auteur, si, revenant en ce monde, il était témoin d'une telle indifférence, lui qui disait si fièrement : « Il est temps que je me repose, et que, du bout de la carrière, je regarde ceux qui la passeront ensuite, que je batte des mains pour les exciter à la gloire, et que je leur montre le prix qui les attend. »

Arminius, tragédie de Campistron, 1684. On a vanté en son temps cette tragédie. Le plan, l'exposition, la conduite, la liaison des scènes et la catastrophe, en ont été fort remarqués; elle pèche cependant du côté des caractères, qui, à l'exception de celui d'Arminius, sont faiblement exprimés. Le second acte renferme des beautés réelles, et la politique romaine est développée avec art dans plusieurs scènes.

Le succès de cette tragédie fut dû principalement à la protection de la princesse de Bouillon, qui, par la délicatesse de son goût, faisait alors le destin des pièces de théâtre, et à laquelle Campistron avait eu l'idée adroite de dédier *Arminius.*

Arminius (*Arminio*), tragédie en cinq actes, de Pindemonte. Cette tragédie, le chef-d'œuvre de son auteur, fut publiée à Pise en 1804. C'est plutôt une belle étude qu'une œuvre dramatique proprement dite. La vie du vainqueur de Varus est trop connue pour que nous donnions une analyse qu'on trouvera toute faite dans Tacite. Pindemonte était à l'apogée de son talent lorsqu'il composa *Arminius.* On sait au milieu de quelles circonstances et sous l'inspiration de quels sentiments a été conçue cette tragédie; et le but de l'ouvrage, assez apparent du reste, ne pouvait être méconnu à l'époque où il parut sur la scène. Cette noble entreprise était de réveiller le patriotisme dans les cœurs et de jeter un défi à l'oppression étrangère. Ces généreuses pensées, hautement énoncées dans le prologue, animent d'un vif intérêt, dans tout le cours de la pièce, la peinture des mœurs sauvages et indépendantes des anciennes peuplades de la Germanie. Mais la vie et le mouvement font défaut à cette œuvre; au lieu d'une déclamation, éloquente sans doute, on aimerait à voir s'animer, par quelque trait de caractère ou quelque singularité pittoresque, ce tableau d'une placide beauté; au lieu de ces formes d'une lente solennité, de ces scènes d'exposition et de ces longs dialogues qui ne sont guère propres qu'à tenir le *théâtre rempli*, tandis que l'action véritable se passe au dehors, l'art exigerait plus d'énergie et de vivacité. Mais, à part cette critique, qui ne porte que sur les prétentions dramatiques de l'œuvre, *Arminius* est digne de toute notre admiration. « L'ordonnance du drame, dit M. Trognon, est en général bien entendue, malgré quelques conceptions secondaires peu en harmonie avec l'ensemble; les principaux personnages, sans que toutes leurs physionomies se distinguent également par une vigoureuse originalité, paraissent néanmoins tracés d'une main ferme et hardie; la situation relative où ils sont placés ouvre un développement naturel et libre à l'énergie de leurs passions, qui s'expriment dans une langue souvent merveilleuse par la force des pensées et la beauté des images... Le style d'*Arminius* est admirablement approprié au dialogue tragique, bien que moins éclatant que celui de Monti; mais ce qu'il faut louer sans réserve, ce sont les chœurs de bardes placés à la fin de chaque acte, selon l'usage antique, et qui complètent l'effet général de l'ouvrage, en faisant revivre dans des vers pleins de grandeur et d'élévation les croyances religieuses et politiques dont les chantres de la Germanie étaient les dépositaires et les interprètes auprès du peuple. »

Pindemonte réimprima sa pièce à Vérone en 1812, en l'accompagnant de trois dissertations : sur la Déclamation théâtrale, sur la Réforme du théâtre et sur la Poésie tragique.

ARMIPÈDE adj. (ar-mi-pè-de — du lat. *arma*, armes; *pes, pedis*, pied, patte). Zool. Se dit des animaux qui ont les pattes armées de griffes.

ARMISCARE s. f. (ar-mi-ska-re — du bas lat. *armiscarium*, rad. *armus*, épaule, étym. douteuse). Féod. Peine qui obligeait un vassal à venir en chemise, sans chaussure et nu-tête, une selle sur le dos, et marchant sur les pieds et les mains, se mettre à la disposition de son seigneur. ‖ C'était aussi le nom d'une amende imposée en certains cas par les Francs et les Lombards, et dont il est question dans les capitulaires de Charlemagne.

ARMISTICE s. m. (ar-mi-sti-se — du bas lat. *armistitium;* formé de *arma*, armes; *sistere*, retenir, arrêter). Trêve, suspension d'armes de peu de durée, par accord entre les parties belligérantes : ARMISTICE *de quelques jours. Convenir d'un* ARMISTICE. *Rompre l'*ARMISTICE. *Un* ARMISTICE *est accordé.* (Chateaub.) *Les fréquentes prises d'armes faisaient ressembler tous les traités conclus entre Napoléon et l'Europe à des* ARMISTICES. (Balz.) *Le plus souvent l'*ARMISTICE *est un acheminement à la conclusion d'une trêve ou d'une paix définitive.* (Bouill.)

— *Dénoncer l'armistice*, Notifier à l'une des parties belligérantes la reprise des hostilités.

— Par ext. Intervalle de repos, répit : *Nous profitâmes de l'*ARMISTICE *que nous donnait son humeur hypocondriaque, et nous descendîmes à notre chère terrasse.* (Balz.)

— **Antonyme.** Reprise des hostilités.

— **Encycl.** Droit intern. Il arrive fréquemment, dans le cours d'une guerre, qu'on ait recours à des suspensions plus ou moins longues des hostilités. Après un assaut ou un combat, on convient d'arrêter momentanément les opérations pour enterrer les morts. Les chefs ennemis désirent entrer en pourparlers, conférer entre eux, s'entendre pour la capitulation d'une place assiégée. Ces suspensions d'hostilités sont ordinairement d'une courte durée. Cependant, dans certaines circonstances, elles se prolongent davantage : c'est, par exemple, quand on sent de part et d'autre le besoin de faire des efforts pour le rétablissement de la paix. Toutes ces conventions régulièrement faites entre belligérants portent le nom commun d'*armistices.*

Il y a des *armistices locaux* et *particuliers*, et des *armistices généraux.* Dans les *armistices* particuliers, les hostilités cessent seulement en certains lieux, comme entre une place et l'armée qui en fait le siége. Les *armistices* généraux font cesser les hostilités sur tous les points entre les deux puissances qui sont en guerre. Les premiers ont un caractère exclusivement militaire; les seconds un caractère surtout politique. Les *armistices* sont obligatoires non-seulement pour les armées, mais pour les nations elles-mêmes, à l'égal des traités internationaux. La violation d'un *armistice* a toujours été considérée comme l'un des attentats les plus graves au droit des gens. Il est généralement reconnu que le pouvoir de conclure des *armistices* particuliers est implicitement renfermé dans le commandement que le général en chef a reçu, mais qu'un *armistice* général ne peut être conclu et arrêté que par le souverain lui-même ou par celui à qui il en a expressément donné le pouvoir. « La conclusion d'un *armistice* général par le commandant en chef de l'armée, dit Wheaton, exige ou l'autorisation spéciale antérieure du pouvoir suprême de l'Etat, ou une ratification subséquente par ce pouvoir. Un *armistice* partiel peut être conclu entre les officiers respectifs de terre ou de mer des Etats belligérants, sans aucune autorisation spéciale à cet effet, quand, dans l'étendue et la nature de leurs commandements, cette autorisation est nécessairement impliquée comme essentielle à l'accomplissement de leurs devoirs officiels. »

Il est nécessaire de bien déterminer le temps de l'*armistice*, afin qu'il n'y ait ni doute ni contestation sur le moment où il commence et celui où il finit. La langue française, extrêmement claire et précise, offre des expressions à l'épreuve de la chicane la plus raffinée. Avec les mots *inclusivement* et *exclusivement*, on évite toute l'ambiguïté qui peut se trouver dans la convention à l'égard des deux termes de l'*armistice*, de son commencement et de sa fin. Par exemple, si l'on dit que l'*armistice* durera depuis le 1er mars inclusivement jusqu'au 15 avril aussi inclusivement, il ne reste aucun doute; au lieu que si l'on disait simplement du 1er mars au 15 avril, il y aurait lieu de disputer si ces deux jours qui servent de termes sont compris ou non dans l'*armistice.* Le mot *jour* doit ici s'entendre d'un jour *naturel*, c'est-à-dire d'un jour commençant au lever du soleil et finissant le lendemain au lever du soleil. Lorsque la durée de l'*armistice* est longue, il est de règle que les opérations militaires ne doivent être reprises qu'après un avertissement préalable qu'on appelle *dénonciation de l'armistice.* Ainsi, dans l'*armistice* conclu en 1813 à Plesswitz en Silésie, entre les armées françaises, d'une part, et les armées russes et prussiennes, d'autre part, nous voyons ces expressions : « L'*armistice* durera jusqu'au 20 juillet inclusivement, plus six jours pour le dénoncer à son expiration; les hostilités ne pourront, en conséquence, recommencer que six jours après la dénonciation de l'*armistice* aux quartiers généraux respectifs. »

L'*armistice* oblige les parties contractantes dès le jour où il a été conclu; mais il ne peut avoir force de loi à l'égard des sujets de part et d'autre, que quand il a été solennellement publié. Ainsi, les commandants militaires chargés de l'exécution de l'*armistice* n'en répondent que du jour où ils en ont reçu l'avis. C'est à leurs gouvernements respectifs à réparer le préjudice qui pourrait résulter d'une notification tardive.

Quels sont les effets de l'*armistice?* Vattel établit à ce sujet trois règles : 1° *chacun peut faire chez soi pendant l'armistice ce qu'il a droit de faire en pleine paix;* ainsi, rien n'empêche que chacun des belligérants ne profite de l'*armistice* pour faire dans l'intérieur de ses Etats tout ce qui peut améliorer sa position, lever des soldats, se ménager des ressources, etc.; 2° *on ne peut profiter de l'armistice pour faire ce que les hostilités ne laissaient pas le pouvoir d'exécuter;* ainsi, les assiégeants ne doivent pas continuer leurs travaux d'approche; les assiégés ne doivent ni faire de nouveaux ouvrages de défense, ni réparer des brèches, etc.; profiter de l'*armistice* pour exécuter sans péril des choses qui portent préjudice à l'ennemi, et que l'on n'aurait pu entreprendre avec sûreté au milieu des hostilités, c'est vouloir surprendre et tromper l'ennemi avec qui l'on contracte, c'est rompre l'*armistice;* 3° *on ne doit rien entreprendre dans les lieux disputés, mais y laisser toutes choses en état;* comme l'*armistice* suspend les hostilités sans mettre fin à la guerre, on comprend que le *statu quo* strict doit être maintenu dans les lieux dont la possession est disputée. Pinheiro-Ferreira ne pose qu'une seule règle : *Ne rien faire de ce que l'ennemi aurait été intéressé à empêcher, et que, sans l'armistice, il aurait pu probablement empêcher.* « Il n'y a, dit-il, aucun cas douteux qui ne puisse être aisément résolu au moyen de ce seul principe. »

— Hist. Les *armistices* les plus célèbres